

SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche d'un(e) Chef(fe) de division - Génie Civil. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

CHEF DE DIVISION | GÉNIE CIVIL

Relevant du directeur du Service génie et des infrastructures, le chef de division | Génie exerce les fonctions de gestion complexe : planification, organisation, direction, contrôle, évaluation et communication du plan de gestion des actifs municipaux sous sa responsabilité, aux projets de développement et de prolongement des réseaux de même qu'à l'ensemble des projets de nature technique de la ville, et ce, en étroite collaboration avec les différentes directions.



STATUT D'ENGAGEMENT

Poste cadre permanent

LIEU DE TRAVAIL

Garage municipal

HORAIRE DE TRAVAIL

40 heures /semaine, à l'intérieur d'un horaire flexible

CLASSE SALARIALE

Entre 96 245\$ et 124 552 \$ selon les qualifications



Banques de maladies et de vacances avantageuses



Assurances collectives et programme d'aide aux employés



Régime de retraite



Politique de télétravail



Activités de reconnaissance

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assure un rôle-conseil dans les projets de nature technique ;
- Planifie et prépare les documents d'appels d'offres pour les travaux donnés à contrat et participe à l'analyse des soumissions reçues ;
- Réalise des études préliminaires de faisabilité et des estimations pour différents projets, tel que la réfection d'infrastructures et la gestion des actifs ;
- Collabore avec le directeur du service, afin d'effectuer la présentation des plans et devis aux différents ministères, instances et organismes concernés en vue d'obtenir une approbation ;
- Collabore avec des consultants externes dans la réalisation de mandats techniques en impartition ;
- Participe à la préparation des documents en vue de conclure des règlements d'emprunt ;
- Participe à l'élaboration et l'établissement de normes de conception pour l'ensemble des travaux menés ;
- Effectue les calculs techniques, prépare, signe et scelle les plans et devis ;
- Prend en charge les projets de tout genre et proposer des solutions innovantes et s'assurer du contrôle des coûts ;
- Tient à jour les décomptes progressifs des différents projets ;
- Effectue une vigie des différents programmes de subvention visant les infrastructures municipales afin d'aider la ville à obtenir le plus d'aide financière possible ;
- Participe à la formation et à la répartition du travail des employés sous sa responsabilité et s'assurer de mettre en place un encadrement adéquat et de leur fournir un support nécessaire ;
- Assure la surveillance des travaux en réalisation ;
- Participe à la préparation du budget annuel du service du génie et participe à la préparation du projet triennal d'immobilisation (PTI) ;
- Participe à divers projets, études et comités de travail en collaboration avec les autres services municipaux pour la réalisation de certains travaux reliés aux infrastructures ;
- Accomplit toute autre tâche connexe exigée par ses fonctions ou demandée par ses supérieurs.
- Collabore à l'élaboration des politiques, des règlements, des programmes, au budget et au plan de main-d'œuvre ;
- Collabore à la rédaction du plan annuel de travail de sa direction et le communique de façon à mobiliser son équipe ;

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Peut être appelé à représenter la direction de son service auprès des comités internes ou externes ;
- Peut être appelé à représenter l'employeur à un ou plusieurs comités existants notamment le comité de relation de travail ou le comité santé et sécurité au travail ;
- Émet des recommandations, met en œuvre les politiques, les règlements, les programmes et rédige des procédures et des directives ;
- Applique les lois, les politiques et les règlements gouvernementaux et de la Ville ;
- Participe à la sélection du personnel conformément aux procédures en vigueur ;
- Informe le personnel sous sa responsabilité et le dirige notamment quant à l'accueil, à l'intégration au travail, au contenu et à la répartition des tâches, au perfectionnement, à l'application des politiques et des conditions de travail et procède à l'appréciation du rendement ;
- Évalue les besoins en ressources humaines, financières et matérielles et soumet des recommandations à sa direction de service et assure le suivi des dépenses dans la limite des autorisations de la Ville ;
- Conçoit, met en place et adapte des systèmes et des processus administratifs de coordination des activités et, dans certains dossiers, en collaboration avec d'autres services ;
- Soutient avec ouverture l'implantation des changements, propose des améliorations et participe à leur réalisation tout en s'assurant de l'adhésion de l'équipe ;
- Assure la disponibilité des ressources humaines et matérielles, en contrôle les tâches et l'utilisation et prend, s'il a y a lieu, des mesures correctives en tenant compte des valeurs et des orientations organisationnelles ;
- Fournit des conseils à sa direction de service et aux cadres de l'organisation ;
- Établit et maintient avec les autres services de la Ville les mécanismes de communication et de fonctionnement nécessaire à la réalisation collaborative de la mission de la Ville ;
- Produit le bilan annuel des activités de sa division à sa direction de service.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **10 septembre 2025**, à 16 heures par courriel au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

QUALIFICATIONS

- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec plein droit de pratique
- Diplôme universitaire de premier cycle en génie civil, ou tout autre domaine jugé pertinent à l'emploi
- Expérience de travail pertinente de trois années minimum
- Expérience dans le domaine municipal (atout)
- Aptitudes à comprendre et à interpréter des lois, à extraire des données, à les analyser et à les présenter de façon claire et précise
- Maîtrise supérieure des logiciels Word et Excel
- Excellente maîtrise du français oral et écrit



HABILETÉS

- Aptitudes fines de communication et collaboration harmonieuse
- Leadership mobilisateur
- Habiletés politiques et capacité d'influence
- Habiletés sophistiquées en planification et en gestion des priorités
- Compétence de gestion efficace des opérations
- Orientation client axée sur la mission citoyenne
- Habiletés en résolutions de conflits
- Pensée conceptuelle et forces en développement organisationnel
- Capacité de prise de décision courageuse